

# NORME INTERNATIONALE

**ISO**  
**3739-2**

Première édition  
1992-05-01

---

---

## **Pneumatiques et jantes pour matériel de manutention —**

### **Partie 2:**

**Pneumatiques (série millimétrique) montés sur  
(jantes coniques à 5°) ou à base plate —**

### **Capacités de charge**

*ISO 3739-2:1992*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-aec6->

[d3e9f823d205/iso-3739-2-1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-aec6-d3e9f823d205/iso-3739-2-1992)

*Industrial tyres and rims —*

*Part 2: Pneumatic tyres (metric series) on 5° tapered or flat base  
rims — Load ratings*



Numéro de référence  
ISO 3739-2:1992(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3739-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 37, *Pneumatiques et jantes industriels pour matériels de manutention*.

L'ISO 3739 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pneumatiques et jantes pour matériel de manutention*:

- *Partie 1: Pneumatiques (série millimétrique) montés sur jantes coniques à 5 degrés ou à base plate — Désignation, cotes et marquage*
- *Partie 2: Pneumatiques (série millimétrique) montés sur jantes coniques à 5 degrés ou à base plate — Capacités de charge*
- *Partie 3: Jantes*

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Pneumatiques et jantes pour matériel de manutention —

## Partie 2:

### Pneumatiques (série millimétrique) montés sur jantes coniques à 5° ou à base plate — Capacités de charge

#### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 3739 prescrit les capacités de charge des pneumatiques de la série millimétrique utilisés principalement sur les engins de manutention roulant sur surfaces aménagées.

L'ISO 3739-1 traite de la désignation, des cotes et du marquage, et l'ISO 3739-3 des profils des jantes adaptés à ces pneumatiques.

#### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 3739. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 3739 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 4223-1:1989, *Définitions de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1: Pneus.*

ISO 5053:1987, *Chariots de manutention automoteurs — Terminologie.*

#### 3 Définitions

Pour les définitions des termes relatifs aux pneumatiques, voir l'ISO 4223-1. Pour la définition des

termes relatifs aux chariots et machines de manutention, voir l'ISO 5053.

#### 4 Capacité de charge de référence

4.1 La capacité de charge maximale de référence (100 %) est la charge correspondant à l'indice de charge marqué sur le pneumatique.

NOTE 1 La corrélation entre l'indice de charge et la capacité de charge par pneumatique est prescrite dans l'ISO 3739-1:1992, tableau 2.

4.2 La capacité de charge de référence des différentes versions d'une même dimension de pneumatiques (mêmes caractéristiques «dimensions-construction») se fonde sur des pressions de gonflage de référence de 550 kPa, 675 kPa, 825 kPa et 1 000 kPa.

#### 5 Capacités de charge

5.1 La charge admissible d'un pneumatique pour matériel de manutention dépend de son utilisation et est fonction du type et de la vitesse maximale de l'engin. Elle doit être conforme aux prescriptions des tableaux 1 à 3.

NOTE 2 Les données des tableaux 1 à 3 pourront être reconsidérées à la lumière de l'expérience complémentaire acquise dans la pratique.

5.2 Pour la référence de charge à 100 %, voir l'article 4.

5.3 Les charges calculées doivent être arrondies aux 5 kg supérieurs les plus proches.

5.4 En montage jumelé, la charge totale des deux pneumatiques est le double de celle d'un seul pneumatique.

**Tableau 1 — Capacités de charge des pneumatiques de code de vitesse A5 pour élévateurs en porte-à-faux**

Vitesse maximale de l'élévateur en porte-à-faux ≤ 25 km/h		Vitesse maximale de l'élévateur en porte-à-faux ≤ 35 km/h	
roues porteuses	roues motrices	roues porteuses	roues motrices
130 %	100 %	125 %	92,5 %

**Tableau 2 — Capacités de charge des pneumatiques de code de vitesse A5 pour chariots élévateurs à prise latérale**

Engin à l'arrêt	Vitesse maximale du chariot élévateur à prise latérale	
	≤ 25 km/h	≤ 35 km/h
151 %	100 %	92,5 %

**Tableau 3 — Capacités de charge des pneumatiques de code de vitesse A5 pour autres engins**

Engin à l'arrêt	Vitesse maximale des autres engins			
	≤ 10 km/h	≤ 25 km/h	≤ 40 km/h	≤ 50 km/h
151 %	130 %	100 %	89 %	84 %

## 6 Pressions de gonflage

Il convient que les pressions de gonflage à froid soient établies d'un commun accord entre le fabricant de pneumatiques et le constructeur d'engins, compte tenu non seulement de la capacité de charge par pneumatique, mais également des conditions d'utilisation, de la vitesse maximale, de la position du pneumatique sur l'engin, des conditions de service et de la construction et des caractéristiques du matériel.

La pression de gonflage à froid s'entend comme la pression relevée sur le pneumatique à température ambiante. Elle ne tient pas compte de l'augmentation due à l'utilisation.

ISO 3739-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-aec6-d3e9f823d205/iso-3739-2-1992>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3739-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-aec6-d3e9f823d205/iso-3739-2-1992>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3739-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-aec6-d3e9f823d205/iso-3739-2-1992>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3739-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-aec6-d3e9f823d205/iso-3739-2-1992>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3739-2:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f26885f9-64e8-47e5-acc6-d3e9f823d205/iso-3739-2-1992>

---

---

**CDU 629.11.012.53:62-182.3**

**Descripteurs:** machine, matériel mobile, bandage de roue, jante, spécification, capacité de charge, conditions requises pour exploitation.

Prix basé sur 2 pages

---

---